

RÉSUMÉ DE LA SEANCE DU 12 JUIN 2019

Présents : Roger BEISSEL, bourgmestre ; Marcel MOUSEL, Carlo RAUS, échevins ; Claude AREND, Guy BINGEN, Yves GAFFINET, Michèle HANSEN-HOULLARD, Carlo HEUERTZ, Enza HOFFMANN-CARBONI, Aloyse SCHILTZ conseillers.

Absent : Claudio MONGELLI, conseiller.

1) Questions écrites au collège échevinal.

Questions écrites de la CSV.

1. Pacte Climat

De lëschte 4. Juni war zou Esch am Gemengenhaus déi 7. Editioun vum Pacte Climat. War de Schäfferot do vertrueden? Wéi vill Reuniounen fir der Klimapakt Equipe sinn zanter dem Ufank vum Joer gehale ginn? Kann de Schäfferot eis opweisen, wéi mer mat der Zertifizéierung weider kommen?

2. Verkéier

An der leschter Sëtzung vum Gemengerot huet den Här Buergermeeschter en neit Reglement vum "parking résidentiel" fir déi nächste Méint ugekënnegt. An dem Koalitiounsaccord vun der aktueller Majoritéit geet awer net nëmme riets vun enger eventueller Extensioun vum parking résidentiel, awer och vun dem "développement d'un concept global pour le trafic dans la commune". Gëtt den Ament un engem Verkéierskonzept geschafft, wei vill Reuniounen hat de Schäfferot do scho mat Consultanten a wéini kënnen eis Matbierger mat sou engem Verkéierskonzept rechnen?

1. Pacte Climat

Le Bourgmestre Beissel réplique que le collège échevinal n'était pas disponible lors du rendez-vous du 4 juin 2019.

Lors de la réunion du conseil communal le 27/03/2019 le parti LSAP avait introduit une mention avec une question similaire : Le bourgmestre répète que le collège échevinal va essayer d'intégrer le mieux possible les idées et les suggestions du Klimateam afin d'optimiser la construction durable et l'utilisation des énergies renouvelables.

Ainsi pour chauffer le nouveau bâtiment de la mairie on va utiliser la géothermie et les panneaux solaires photovoltaïques, donc l'approvisionnement en énergie de la commune sera couvert en grande partie par des énergies renouvelables. L'isolation sera optimisée afin que l'efficacité énergétique soit encore mieux.

Un autre exemple sera la nouvelle voiture électrique, laquelle sera utilisée sur le site de l'école et du centre sportif à Frisange.

A la fin de cette année le collège échevinal va faire le point et il va présenter au conseil communal ce qui a pu être réalisé dans le domaine du pacte climat.

L'échevin Raus ajoute que la collaboratrice du service technique s'occupera des primes concernant les véhicules électriques comme discuter lors de la dernière séance du Klimateam.

Le bourgmestre Beissel dit clairement que le collège échevinal s'intéresse surtout pour la faisabilité d'un projet et non pas combien. Ce qui compte est comment intégrer la thématique de l'efficacité climatique dans le quotidien de la commune. Il ne pourra pas énoncer combien de réunions ont été organisées par le « Klimapakt équipe ».

Le conseiller Schiltz regrette qu'aucun membre du collège échevinal ne fait partie du Klimateam.

Le bourgmestre prend connaissance de cette remarque.

2. Verkéier

Le bourgmestre Beissel explique que les informations concernant le parking résidentiel à Altwies ont été transférées à l'entreprise qui est en train d'élaborer un nouveau concept de circulation. Cette entreprise va maintenant faire un nouveau sondage à Aspelt afin de clarifier la problématique concernant les automobilistes qui se garent de plus en plus à Aspelt. Grâce à ce nouveau concept de circulation pour toute la commune le collège échevinal espère réduire la vitesse et de calmer le trafic sur les routes.

Donc le collège échevinal va clarifier la situation avant janvier 2020 et notamment si le système du parking résidentiel sera introduit à Aspelt ou non.

2) Correspondance.

Le bourgmestre Beissel invite le conseil communal aux festivités du 22/06/2019 organisées pour la fête nationale.

3) Enseignement fondamental : Modification organisation scolaire 2018/2019.

Le conseil communal décide d'approuver la modification de l'organisation scolaire pour l'année 2018/2019 comme présentée et ci-annexée et d'accorder à Madame Meyers une 0,5 leçon supplémentaire au lieu d'une leçon supplémentaire entière et ceci avec effet rétroactif au 23 avril 2019.

Vote : unanime.

4) Enseignement fondamental : Approbation organisation scolaire provisoire 2019/2020.

Le conseil communal décide de retenir l'organisation scolaire provisoire pour l'année 2019/2020 comme présentée.

Vote : unanime.

5a) Approbation compte de gestion, exercice 2017.

Le conseil communal arrête provisoirement le compte de gestion de l'exercice 2017 comme présenté

Vote : unanime.

5b) Approbation compte administratif, exercice 2017.

Le conseil communal arrête provisoirement le compte administratif de l'exercice 2017 comme présenté.

Vote : unanime.

6) Approbation devis « Adaptations Nouveau Hall Sportif Romain Schroeder ».

Le conseil communal décide d'approuver le devis estimatif concernant les « adaptations au Centre Sportif Romain Schroeder à Frisange », devis comme présenté et portant sur le montant de 300 000,- €, TVA comprise et d'imputer cette dépense sur l'article 4/822/ 221311/19011 « Hall Sportif Frisange : adaptations ».

Vote : unanime.

7) Approbation devis « Aménagement nouveau Parking Kiss & Go.

Le point sera rapporté à la prochaine séance à cause d'une situation de pat avec 5 voix pour et 5 voix contre le devis pour l'aménagement nouveau Parking Kiss & Go pour un montant de 118 600 € (TVA et honoraires compris).

8) Approbation devis supplémentaire « Construction modulaire pour l'extension de la Maison relais à Frisange » et augmentation du crédit budgétaire y relatif

Le conseil communal approuve le devis supplémentaire estimatif concernant la « Construction modulaire pour l'extension de la Maison Relais à Frisange », devis portant sur le montant de 259.400,- €, TVA comprise. Il décide de procéder à une

augmentation du crédit de l'article budgétaire 4/242/222100/19016 « Extension Maison relais » de 259 400,- € et d'imputer la dépense supplémentaire sur cet article. Cette dépense supplémentaire sera financée par le boni du compte 2018.

Votes : 5 voix pour

5 abstentions

9) Approbation de la convention de vente du 28 mai 2019.

Le conseil communal décide d'approuver la convention de vente du 28 mai 2019 entre Monsieur et Madame Mangen-Moonen et la Commune de Frisange.

Vote : unanime.

10) Approbation d'un avenant à la convention d'échange.

Le conseil communal décide d'approuver l'avenant à la convention d'échange du 03 décembre 2009 entre Madame Aulner Marie-Louise et la Commune de Frisange, signé le 22 mai 2019.

Vote : unanime.

11) Augmentation crédits ordinaires

Le conseil communal décide d'augmenter les crédits suivants :

Contrat de maintenance - nettoyage du nouveau Hall sportif à Frisange: augmentation de 10.000€ portant le crédit de 70.000€ à 80.000€.

Entretien système clés: augmentation de 10.000€ portant le crédit de 15.000€ à 25.000€.

Indemnités cours gym: augmentation de 10.000€ portant le crédit de 12.000€ à 22.000€.

Service d'entretien et de réparation réseau d'eau potable de 60.000€ portant le crédit de 60.000€ à 120.000€.

Vote : unanime.

12) Questions orales au collège échevinal

Le conseiller Arend demande si Proactif ne va plus tondre le gazon des propriétés privées qui sont trop grandes.

Le bourgmestre explique que la convention avec Proactif prévoit 1 heure avec 2 collaborateurs par ménage. Maintenant la commune a convenu avec Proactif que les employés vont se rendre pour 1.5 heures auprès des ménages concernés, cependant on ne pourra pas tondre un terrain qui est supérieur à 5 ares. Si les clients ont un terrain supérieur à cette superficie, ils peuvent bien sûr demander Proactif de faire les travaux, mais ce ne sera plus le tarif favorable.

Le conseiller Schiltz précise qu'il ne s'agit pas seulement des personnes âgées d'au moins 65 ans, mais toute personne atteinte d'une infirmité.

Le bourgmestre Beissel ajoute que Proactif ne devra pas être concurrent pour des jardiniers ou paysagistes, mais que cela doit rester une aide sociale.

Le conseiller Arend s'informe concernant les ceintures qui auraient dû être installées dans le bus pour les petits écoliers.

Le bourgmestre Beissel avoue que ce changement n'est pas si facile à réaliser et que le bus n'a pas encore été transformé. Le 26/06/2019 le collège échevinal a un rendez-vous avec la crèche « Butzenhaus » afin de leur proposer une alternative.

Le conseiller Bingen se plaint que la commune n'informe pas les associations si leurs demandes de réservations de salle ou de matériel vont être accordées ou non et il demande si le service en question pourra informer les responsables des associations par écrit.

Le bourgmestre Beissel réplique que dans le future, les associations seront informées 2 semaines en avance.

Séance à huis clos

13)Enseignement fondamental: Proposition de réaffectation du personnel enseignant

Le conseil communal décide de réaffecter comme instituteurs aux 4 postes vacants Cycle C 2-4 19/20 :

- 1) Thoss Jennifer Tamara
- 2) Hirsch Christopher
- 3) Lahyr Melissa
- 4) Penning Michèle Danielle

Le prochain conseil communal aura lieu le 17 juillet 2019 à 17h00.